

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00

BUREAUX à Québec: No. 1, rue Duval, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 210, rue Notre-Dame.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 28 FEVRIER 1874

LA CLIQUE DORÉE

(SUITE.)

Certes, un tel accueil eût dû désabuser le misérable fou...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

Mais quand, il vit Sarah Brandon se lever pour quitter le salon...

lante perfection que, pris de vertige, dontant de sa raison et de ses sens...

Ah! Maxime de Brévan est un artiste... Sa lettre au ministre de la marine...

Voilà! Maxime de Brévan est un artiste... Sa lettre au ministre de la marine...

Et il s'élança dehors, poursuivi par les rires insultants des misérables...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

M. Wilkie de Gordon-Chalusee, quand sir Tom lui parla du comte de la Ville-Haudry.

Par sa fortune, son âge, son nom, le comte réalisait l'idéal... Sarah se jeta sur lui.

Comment ce vieillard fut attiré rue du Cirque, entouré, enlacé, enivré, et finalement épousé...

Ce que vous ignorez, c'est que ce mariage mit la discorde au camp des misérables...

Lorsque vous êtes allé le consulter, il était, depuis un mois, bruyé avec Sarah...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Et tout fut dit... Et ce crime, un des plus odieux que puisse concevoir l'imagination...

Coffre de Sûreté de Taylor.

Un autre Triomphe. Description par le Feu du Bureau des Inspecteurs de Paris...

Extrait du Free Press d'Ottawa, lundi, le 19 janvier.

Le feu sur la Côte du Parlement vendredi soir, a produit la chaleur la plus intense qui n'ait jamais été produite par un incendie à Ottawa.

Assortiment constant en magasin. H. C. SCOTT & CIE., AGENT, 33, rue St. Pierre, Québec, 3 février 1874.

MARCHANDISES

L'usage des Familles

Nous avons reçu et recevons encore par les vapeurs récemment arrivés de Portland un grand assortiment de marchandises...

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public.

ENTREPOT de MUSIQUE

No. 42, RUE ST. JEAN. Nous venons justement de recevoir une nouvelle collection des plus considérables de Musique de Piano et de Chansons Françaises.

Nous recommandons spécialement aux amateurs les ouvrages de Straubing, Brumer, Hime, Gramer, Gobbeard, Caenry, Béchard, Croizez, etc.

Nous venons justement de recevoir une nouvelle collection des plus considérables de Musique de Piano et de Chansons Françaises.

Quincaileries! Ferronneries!!

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

Peignes à Charbon, Peignes à Bois, Peignes de Cuisine, Peignes de Chambre, etc.

ACHETEZ

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

MEILLEUR; C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ À LA FIN.

LOUIS CARRIER, BELLIER

No. 9, Marché Finlay, Baso-Ville, Québec. Envoies de Chantal Brun.

Je vous recommande ces articles et le public en général, qu'il entendra toutes espèces de fautes qu'on voudra bien lui confier, telles que HARNAIS, BRIDES, SELLES, etc.

Je vous recommande ces articles et le public en général, qu'il entendra toutes espèces de fautes qu'on voudra bien lui confier, telles que HARNAIS, BRIDES, SELLES, etc.

CORPORATION DE QUEBEC

Bureau des Reviseurs.

BUREAU DU GREFIER DE LA CITE

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 4 février 1874.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 11e section de la loi...

QUEBEC

SAMEDI, 28 FEVRIER 1874.

Beauce et Arthabaska.

Le Chronicle attache au résultat des élections qui viennent d'avoir lieu dans ces deux comtés une signification, qu'à notre sens, il n'a pas. Il se plaint à voir un double triomphe pour le parti conservateur et le cabinet local. Nous croyons que ceux qui savent comment les choses se sont passées ne partageront pas son sentiment.

Et d'abord l'élection par acclamation de M. Pozer à la Beauce et celle de M. Laurier à une grande majorité à Arthabaska, ont marqué suffisamment l'opinion dominante dans ces deux comtés pour qu'on ne puisse s'y méprendre. Il est absurde de dire que ces deux grands comtés ont voulu se dédire à deux mois de distance et passer d'un parti à l'autre. Pour tout esprit impartial, il est évident que des causes locales seules ont pu produire ce que l'on veut donner comme un revirement.

A la Beauce, les deux candidats qui se présentaient, MM. Bolduc et Dulac, étaient deux anciens partisans de M. Pozer qui l'avaient soutenu dans toutes ses luttes. De fait il serait difficile de dire lequel des deux l'aurait soutenu avec plus de zèle. Seulement, M. Bolduc ayant été le premier désigné et M. Dulac n'ayant fait connaître son désir de se présenter que plus tard, M. Pozer a dû donner son appui à M. Bolduc. Mais cela ne saurait suffire pour transformer M. Dulac en conservateur. Il ne l'a jamais été et nous croyons pouvoir dire qu'il ne le sera jamais. Il s'est présenté, non comme ministériel, mais comme indépendant, tout comme M. Bolduc, et si c'est l'appoint des votes conservateurs qui l'a fait élire, le gros du vote qu'il a reçu est libéral et il ne l'a obtenu que parce qu'on le considérait comme aussi libéral que M. Bolduc.

Dans l'élection d'Arthabaska, la division de nos amis et la nécessité de choisir cette fois le candidat dans le comté de Drummond, ont favorisé l'élection de M. Watts qui, du reste, tout comme M. Tessier il y a un mois, se présentait comme indépendant. M. Watts n'a pas été élu comme ministériel, mais comme représentant de Drummond et de l'élément anglais. M. Laurier étant le représentant reconnu du comté d'Arthabaska et de l'élément français.

Nous croyons donc que le cabinet local aurait tort de faire grand fond sur ces deux élections et d'en conclure qu'il ne sera pas battu à plate couture aux prochaines élections générales.

A Pâques ou à la Trinité.

Le Courrier du Canada, voyant que les écrits de Québec-Centre et Est vont être enfin émanés, emploie un dernier moyen afin d'obtenir du répit. Il fait appel à la foi des fidèles pour retarder la double épreuve qui se prépare. Au nom des bonnes mœurs, il demande que les élections soient renvoyées après le Carême, c'est-à-dire à Pâques ou à la Trinité. Lisez plutôt :

"Il est profondément regrettable que les élections de Québec soient émanées pendant le carême. On sait par l'expérience du passé que les luttes électorales, surtout dans les villes, sont peu en harmonie avec les exercices religieux de ce temps de recueillement."

C'est M. Guillaume Amyot, dit le Général Fritz, qui fait cette pieuse recommandation. Il a peur que deux élections perdues ne troublent son recueillement. Il demande qu'on le laisse faire pénitence en paix pour ses péchés. Il y aurait pourtant un moyen de tout arranger et de concilier les rigueurs dont M. Amyot veut s'accablant avec les justes intérêts des électeurs. Qu'à partir du jour de l'émanation des écrits et jusqu'à la fin des élections, M. Amyot parcourt chaque matin nos rues à reculons — comme à St. Thomas — vêtu d'un costume de pénitent, les pieds nus et le front couvert de cendres, psalmodiant ses articles, anathématisant les écrits, et se frappant la poitrine pour les fautes que la vue des austérités de ce martyr de ses convictions n'empêchera pas le peuple de commettre !

Une Bibliothèque S. V. P.

Nous accusons réception d'un exemplaire du catalogue de la Bibliothèque de la Législature de Québec. Ce catalogue, très-soigneusement fait, a été préparé sous la direction du zélé bibliothécaire, M. La Pamphile Lemay. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de n'y pas voir plus de livres. Mais cela n'est pas la faute du Bibliothécaire et le regret que nous exprimons répond sans doute à son secret chagrin.

Il est à coup sûr déplorable et honteux que notre province, n'ait pas encore une bibliothèque digne de ce nom. Il paraît que messieurs les ministres et messieurs les députés jugent la chose inutile pour eux-mêmes. Des goûts on ne saurait disputer. Mais le public lettré souffre d'une pareille indifférence. La jeunesse instruite et qui voudrait se tenir au courant de ce qui se publie en France et en Angleterre, se plaint et demande jusqu'à quand on lui refusera les moyens de se mettre sur un pied d'égalité avec la jeunesse éclairée des autres pays.

Nous devrions avoir à Québec une grande bibliothèque parlementaire comme à Ottawa. Notre province qui ne fait absolument rien ni pour les lettres, ni pour les arts, ni même pour la photographie, devrait au moins avoir des livres à prêter à ceux qui sont avides de lecture. Depuis que nous avons perdu la bibliothèque du Canada-uni, personne ne semble s'être soucié de la remplacer. Si l'on veut cependant que Québec garde son titre de capitale de notre petit monde littéraire, et qu'on y conserve le culte des études historiques, il serait urgent de prendre les moyens d'y faire arriver les livres dans les vingt ans après leur publication et de cesser de calfeutrer toutes les issues par lesquelles peuvent pénétrer la lumière extérieure et le bruit du mouvement des esprits à l'étranger. Il ne faut pas en douter ; il se passe ailleurs des choses dignes d'attention, et les journaux ne publient pas tout ce qu'on peut lire. Après avoir lu la Gazette Officielle, il reste encore quelque chose à faire si l'on ne veut que le goût se délabre. Il nous faut une grande bibliothèque publique à Québec, et ceux qui nous la donneront mériteront autant la gratitude du public lettré que les constructeurs du chemin de fer du Nord la reconnaissance des classes industrielles.

Nouvelles du Jour.

La nomination des candidats à la Chambre locale pour le comté de Montcalm aura lieu le 5 et la votation les 12 et 13 mars prochains.

L'hon. J. H. Pope est parti pour l'Europe, la semaine dernière. Il s'en va placer sur le marché en Angleterre, les débuts de la Compagnie du chemin de fer International de St. François et Mégantic. Il sera de retour vers le milieu du mois prochain.

M. Lusignan, avocat, de St. Hyacinthe, vient d'être nommé secrétaire particulier du ministre de la Justice.

Chambre de Commerce.

Ottawa, 27. A la séance de la Chambre de Commerce aujourd'hui l'hon. M. Howland a proposé la résolution suivante : "Que le gouvernement devrait prendre tous les moyens, avant la session de la commission des Pêcheries à Halifax, pour obtenir les statistiques les plus complètes concernant la valeur de nos pêcheries, nommer une commission des pêcheries pour visiter aux meilleurs moyens de protéger nos pêcheries." Adopté.

M. Elliott, de Toronto, a soumis à la Chambre, au sujet des assurances, les questions suivantes qui ont été discutées : Uniformité des polices d'Assurances ; Les Assurances étrangères sur la vie comme affectant les intérêts naturels de la Puissance ; Uniformité dans la condition des Polices d'Assurances contre le feu et les sinistres maritimes. Après la séance de l'après-midi, le rapport du comité sur la loi d'inspection générale, a été adopté. Le comité a recommandé de plus qu'une qualité de farine soit ajoutée à la liste appelée Fancy Superfine ; qu'elle vienne immédiatement après l'extra superfine ; que le nombre des examinateurs des aspirants à la position d'inspecteur soit augmenté de trois à cinq ; que les honoraires d'inspection soit réglés par les Chambres de Commerce locales ; que le système décimal soit adopté dans la fixation des honoraires d'inspection sur le grain, au lieu du système du minot ou de la charge (centrod) ; ainsi que plusieurs autres amendements. Le débat sur la question des assurances a été repoussé. M. Garneau, de Québec, a proposé que le dépôt maintenant effectué par les compagnies d'assurances étrangères, suivant les termes de la loi, est insuffisant ; c'est que le Comité Exécutif soit

instruit de faire au gouvernement les représentations nécessaires à ce sujet. La question a été finalement renvoyée à un comité pour faire rapport à la session d'été à St. Jean. La question du chemin de fer du Pacifique a été amenée. M. Thompson, de Toronto, a proposé qu'il serait impolitique et imprudent en ce moment, dans l'absence de rapports sur la possibilité de construire le chemin du Pacifique Canadien, d'indiquer au gouvernement un plan ou un tracé particulier. Cette chambre, cependant, est d'opinion que la construction de la partie qui doit relier les eaux du Lac Supérieur, à la Baie du Tonnerre, avec le territoire de la Rivière Rouge, devrait être commencée immédiatement. Cette chambre reconnaît aussi la grande importance d'ouvrir, aussitôt que possible, la riche vallée de la Saskatchewan à la colonisation, tout en utilisant les pouvoirs d'eau éternels de ce pays.

M. White, de Montréal, a proposé un amendement disant que les informations de la Chambre de Commerce ne sont pas suffisantes pour lui permettre de former un jugement sur le tracé du chemin de fer du Pacifique, et qu'il serait inexpédient d'exprimer une opinion sur la question.—Amendement adopté par 34 contre 11.

M. Harty, de Kingston, a proposé que le gouvernement soit prié d'adopter un système uniforme de mesurer les liquides, et que celles-ci soient vendues au poids.

M. Joseph, de Québec, a présenté une résolution requérant les agences mercantiles de faire des dépôts tout comme les compagnies d'assurances. Adopté par 26 contre 20.

Les vice-présidents suivants furent ensuite élus : Pour Ontario, Hon. M. Keele ; pour Québec, M. McLennan ; pour la Nouvelle-Écosse, M. Cathcart Thomson ; pour l'Île Prince-Édouard, le sénateur Howland.

Une résolution a été adoptée avisant le gouvernement d'autoriser les Chambres de Commerce à nommer des Average Adjusters. M. Woods, de Québec, a présenté une résolution demandant au gouvernement de subventionner une ligne de steamers aux Indes Occidentales, et de prendre les mesures nécessaires pour établir des relations commerciales plus suivies avec ce pays.

Une résolution a été soumise à la Chambre afin de presser le gouvernement de frapper plus de monnaie de cuivre que d'argent. Opposition très-forte des québécois à la résolution qui a été repoussée, une forte majorité votant contre.

Une résolution demandant au gouvernement d'établir un système, pour le service postal libre, dans les villages et villes.

La Chambre a voté une motion de remerciements, à la compagnie télégraphique du Dominion pour l'usage libre de ses lignes pendant les services.

Après plusieurs autres votes de remerciements, la Chambre s'est ajournée pour se réunir en juillet prochain à St. Jean, N. B.

Les Nouvelles à Sensation.

On lit dans la Gazette de Sorel : La Minerve fait contre fortune bon cœur. Elle publie la traduction des péchés envoyés d'Ottawa à La Gazette de Montréal, par le rédacteur du Citizen, une feuille qui semble sous l'empire de la rage. L'une de ces dépêches dit que M. Fournier va réintégrer et qu'il sera remplacé par M. Plamondon. On a révoqué le temps et de l'espace de reste à la Minerve.

Non seulement la Minerve publie des dépêches à sensation, mais, cherchant à réveiller son ancienne ardeur, que les années et la servilité ont glacée, la Minerve publie, ôserait-on le croire ! des articles d'une violence extrême, style révolutionnaire, s'il en fut.

Elle dit : "Que les âmes données de M. MacKenzie, s'obtiennent dans leur mutisme, si cela va à leur tempérament ; pour notre part, fidèle à notre passé, nous continuons à réclamer l'amnistie et nous espérons que le Bas-Canada se ralliera à nous pour montrer à M. MacKenzie, qu'il y a encore des hommes ici incapables de trembler sous la main d'un dictateur ridicule et d'un tyranneau, comme M. Brown."

La défaite et une juste rétribution des injustices commises par la Minerve, envers tous ceux qui différaient plus ou moins d'opinion avec elle, ont irrité la vieille déesse jusqu'au point de parler de servilité chez les autres, elle qui a été si longtemps courbée sous le joug. Elle ne se possède plus, vraiment ! Parler de servilité à la Minerve ! Helas ! où l'indépendance va-t-elle se nicher ! Ce qui nous amuse, c'est d'entendre La Minerve nous dire qu'elle continuera de réclamer l'amnistie quand, sous l'ex-ministère, elle ne disait pas mot en faveur. Le Nouveau-Monde réclame alors, comme aujourd'hui, l'amnistie, et il demandait, comme nous, justice pour les Mitis.

Que faisait la Minerve ? Elle cherchait, non seulement à excuser M. Langevin, qui, loin de réclamer l'amnistie, la refusait, après l'avoir solennellement promise, mais elle cherchait à écarter les journaux qui demandaient justice pour les persécutions ! Si donc, aujourd'hui, la Minerve est si zélée pour l'amnistie, on voit que ça n'est que pour faire du capital politique, ne pouvant plus faire de capital avec les jobs du gouvernement. Mais que la Minerve se tranquillise : l'amnistie sera accordée et, pas plus tard que l'ancien que sous le nouveau régime, la Minerve n'y aura contribué.

Elle dit encore : "Nous les savons, la tâche d'un journaliste de parti a des exigences parfois bien dures, mais lorsqu'il s'agit des grands intérêts nationaux, des grandes injustices à réparer, le salut du pays prime l'intérêt de parti. Si nous n'avions voulu servir que nos rancunes, nos passions politiques, nous nous serions bien gardés de marcher dans la voie où nous sommes entrés depuis l'arrivée des grils au pouvoir."

Ah ! les grandes injustices à réparer, vous en parlez à votre aise, mais qui les a commises ? N'est ce pas M. Langevin, et au sujet des Ecoles et au sujet de l'amnistie ? Quelle lâcheté dans le premier cas ! Quelle dupéerie dans le second ! L'incombe au ministère actuel de réparer ces injustices, commises par nous, mais, au moins, donnez-nous le temps de respirer, de se connaître et de bien faire ce que vous avez si mal fait ! En effet, vous auriez dû "vous garder de marcher dans la voie où vous êtes entrés", car c'est la voie de l'injustice et le dépit seul a pu vous mener dans cette voie de la perdition !

La Minerve commente un article insensé du Times d'Ottawa, au sujet de Kiel, et elle veut rendre le gouvernement et surtout ceux qui lui donnent fair play solidaire de ces diatribes. A notre sens la Minerve ferait mieux de prêcher l'union parmi nous, pour résister au fanatisme orangiste, et surtout, si elle est tant animée de patriotisme qu'elle le dit, elle devrait prêcher d'exemple !

Télégraphie Générale.

Londres, 27. On annonce plusieurs désastres, tant par terre que par mer, causés par la tempête d'hier, qui s'est fait sentir plus violemment à Liverpool, Edimbourg et Shields.

La goëlette Emma Maria a été jetée à la côte en Écosse, près de Arbroath. Pas un seul homme de l'équipage a pu se sauver.

Le professeur Hoxley a été nommé hier recteur de l'Université d'Aberdeen.

Le Très Hon. John Wilson Pottier sera élevé à la pairie.

La compagnie qui, il y a quelques semaines, faisait les propositions d'établir un câble entre l'Angleterre et l'Amérique, a abandonné l'entreprise, parce que l'appui donné n'était pas suffisant. Elle donne avis que l'argent déposé par les souscripteurs sera remis sur demande.

Paris, 27. L'Album envoyé à M. Thiers par les citoyens français de New-York, lui a été présenté hier. M. Thiers en réponse à l'adresse a dit que ce présent était un grand témoignage d'estime de la part des français de l'Amérique, que la distance préserve des passions politiques qui régnaient en France, et représente le jugement impartial de la postérité.

"Le noble exemple donné par Washington, a-t-il ajouté, sera une leçon pour nous tous. Ceux qui gouvernent seront heureux, si, unis, ils accomplissent l'œuvre de Dieu que Washington a accompli seule. J'espère que vous transmettrez ces paroles à vos compatriotes américains."

L'armée espagnole de Moriones, a attaqué les carlistes à trois reprises différentes devant Bilbao, mais a été repoussée chaque fois.

Paris, 27. La cour d'appel a renvoyé l'action de Maundorf, qui réclame un dommage se présentant comme Louis XVII, constatant que Maundorf n'est qu'un aventurier.

Madrid, 27. Le gouvernement a retiré la garnison de Tolosa, dans la province de Guipuzcoa.

Nagasaki, 27. Les insurgés se sont avancés jusque sous les murs de Nagasaki, et ont livré plusieurs batailles dont le résultat est inconnu. Les citoyens étrangers sont en sûreté sous la protection des consuls et des vaisseaux de guerre dans le port.

Lisbonne, 27. Les dernières nouvelles de Buenos Ayres, reçues ici, nous annoncent que les choléra continue à faire de grands ravages dans cette ville. Les victimes du fléau sont nombreuses.

New-York, 27. Le Sénat de Massachusetts a passé le bill de 10 heures de travail par un vote de 18 contre 14. Par ce bill il est défendu aux manufacturiers, qui emploient des femmes et des enfants, de ne pas exiger plus de 60 heures de travail par semaine ou 10 heures par jour. Chaque infraction à la loi, sera punie de \$50 d'amende.

Washington, 27. Dans le Sénat aujourd'hui, le bill, concernant l'exposition centennale, a été pris en considération. Le sénateur Sumner offre de substituer un bill autorisant de donner à la célébration du centième anniversaire de l'indépendance un caractère national.

La nomination de M. William A. Simons, comme collection du port de Boston, a été confirmée par un vote de 27 contre 17, quoique M. Sumner et le secrétaire Boutwell aient parlé contre la nomination.

Québec-Est.

M. le Rédacteur, Je savais fort bien que, si je me rendais à la demande qui m'a été faite, de me laisser porter candidat, je m'exposais par le fait même à la critique d'un certain nombre de personnes qui désirent le succès d'un autre ; mais je vous avoue que la correspondance publiée dans l'Événement du 26 courant, contient à mon adresse des insinuations déloyales et tout à fait inattendues.

Vous me permettez l'usage des colonnes de votre journal pour répondre aussi brièvement que possible à "Un électeur."

Ma présence à la réunion des directeurs du chemin de fer du Nord n'était pas nécessaire pour sauvegarder les intérêts de St. Sauveur, quant à la grande question qu'"un électeur" développe si complaisamment dans sa correspondance. Evidemment "un électeur" n'en sait pas long. Pour l'information de tous ceux que cela concerne, qu'il me soit permis de dire que j'ai pris en mains les intérêts de St. Sauveur depuis longtemps au sujet d'un changement de tracé, et je dois ajouter que mes efforts n'ont pas été tout à fait inutiles, puisque l'on s'occupe en ce moment de

faire passer le chemin par un autre rue que la rue Massé. Et si "un électeur" doute encore de mon "intégrité" et de mon "honorabilité", qu'il veuille bien se transporter au bureau de la compagnie du chemin de fer du nord, et il recueillera les preuves de ce que je déclare ici. Notons d'ailleurs que le répondeur n'était pas présent à la réunion du chemin de fer du nord, et que par conséquent, il n'y avait pas de suggestion à faire au "nouvel entrepreneur."

Quant à ce qui concerne l'engagement d'un secrétaire-trésorier, est-ce vraiment, curieux de lire les trois lignes entre guillemets : "Donnez moi votre appui, etc." Il est un fait bien connu, c'est que mon élection comme conseiller en 1870 ayant été unanime, le simple bon sens est la pour-étiquette irrefutablement de l'appui du secrétaire-trésorier "sortant de charge" ni de lui faire aucune promesse quelconque ; d'ailleurs, je ne formellement l'avancé tant de la demande d'appui que de la "promesse" prétendue. Et je crois que le changement de secrétaire-trésorier a été loin d'être nuisible aux intérêts de la municipalité de St. Sauveur, et je ne suis pas le seul qui pense ainsi. "Un électeur" se plaint à me représenter comme "convaincu" et "honteux", en cela, il fait erreur. Quand on m'a demandé d'être conseiller en 1870 il est à la connaissance de tous que mon élection unanime s'est faite malgré mes déclarations répétées publiquement et privement que je ne désirais aucunement briguer les suffrages des municipaux.

J'ai vu d'un bon oeil la candidature de l'hon. Laideur Thibaudaud, et j'ai agi en conséquence. Dans Québec-Ouest, j'ai été "indépendant" de l'esprit de parti, comme je veux l'être toujours, et j'ai voté dans le sens que j'ai cru le plus favorable aux intérêts du chemin de fer du Nord.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

"Un électeur" parle du "courage" dans sa correspondance, les lecteurs feront aisément la différence entre "un électeur" qui se sert de l'anonymat et le sousigné qui a le courage de signer de son nom.

Que la calomnie et la mauvaise foi fassent leur œuvre. C'est une arme qui peut être utile à des adversaires. Au moins, l'on me rendra témoignage que, dans la lutte entreprise, je ne m'en suis pas servi, et que j'en laisse l'odieuse à qui de droit.

temps attaché à l'École Normale-Laval, en qualité de professeur des études, sera ordonné prêtre.

COUR DE POIX. — Présidence du juge Doucet. Trois causes du Receveur du Revenu contre trois défendeurs de Lévis pour vente de liqueurs enivrantes sans licence, ont été ajournées du consentement des parties à jeudi prochain.

ÉTRANGE AÉRIEN. — Un incident qui fait sensation à Lévis depuis ce matin, est la découverte de trois cadavres chez une personne de la rue St. Laurent, par le constable J. E. Crétien ainsi que la reconnaissance d'un clerc-médecin bien connu, sur la scène même de cette découverte.

Ces trois cadavres, qui sont ceux de trois petits filles de trois à sept ans en viron, ont été transportés à la Corporation pour qu'il y ait lieu d'information, puis ensuite enquête sur les circonstances qui ont accompagné leur transport chez cette famille de la rue St. Laurent.

On espère par cette découverte pouvoir mettre un terme à un infâme trafic de cadavres qui se ferait, paraît-il, sur un grand pied à Lévis, depuis quelques semaines. (Écho de Lévis.)

L'INSULTEUR DU DUC DE CAMBRIDGE. — On lit dans le Times, de Londres :

Mercredi dernier, le 11, a comparu devant la cour criminelle centrale de Londres le capitaine Charles Mansell, accusé d'avoir, dans la journée du 6 janvier dernier, commis une attaque avec violence sur la personne de S. A. R. le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise.

Le duc, entendu comme témoin, a raconté avec beaucoup de modération la scène dont on connaît déjà les détails par le compte-rendu que nous avons donné dans notre numéro du 29 janvier, de l'enquête devant le tribunal de police de Marlborough street.

L'accusé s'est défendu lui-même. Il n'avait pas, a-t-il dit, l'intention de faire aucun mal au duc de Cambridge. Personne, en Angleterre, n'aurait la pensée de faire du mal à Son Altesse Royale ; il verserait lui-même volontiers son sang pour n'importe quel membre de la famille royale, et ces sentiments sont les siens depuis longtemps. Ce qui l'a porté à commettre l'acte dont il est accusé, c'est, comme il l'a dit devant le tribunal de police, le désir d'attirer l'attention publique sur sa situation et sur les injustices dont il a été victime dans sa carrière d'officier.

Il ne lui restait que ce moyen de saisir l'opinion de ses griefs ; il regrette profondément de l'avoir employé. Étant donné le fait incontestable et avoué, le jury ne pouvait que rendre un verdict de culpabilité ; et il l'a fait ; mais, en même temps, il a déclaré recommander fortement l'accusé à l'indulgence de la cour.

Le juge baron Pollock, qui présidait les assises, a dit que la loi ne saurait permettre qu'un acte comme celui qui était imputé à l'accusé, passe impuni, et qu'il manquait à son devoir s'il n'infirmerait pas une punition quelconque ; mais que cette punition serait très légère, et qu'il condamnerait l'accusé à un mois d'emprisonnement sans travail forcé.

ENLÈVEMENT DE PRISONNIERS. — Hier vers une heure du matin, M. Israel Ridings, directeur de la prison de Newcastle (Delaware), a ouvert la porte donnant sur la cour pour s'assurer de la cause d'un bruit extraordinaire qu'il entendait. La porte était à peine ouverte que douze à quinze individus se précipitèrent sur M. Ridings, le billonnaient, lui faisaient les pieds et les mains et le jetaient dans un trou à charbon. L'un des intrus voulait en outre égorger le directeur, mais quelques-uns de ses camarades l'en ont empêché. Ces hommes, qui étaient entrés dans la cour au moyen de deux échelles liées au bout l'une de l'autre, ont visité rapidement la prison, fracturé les portes de plusieurs cellules, et sont bientôt repartis, emmenant avec eux cinq prisonniers, savoir : E. Frazier, condamné comme meurtrier à l'emprisonnement à vie ; Lawton, Hurlbut, Carter et Hope, condamnés chacun à deux ans de prison comme voleurs de banques. Depuis leur départ précipité, on n'a plus eu de nouvelles des libérés ni de leurs libérateurs ; ces derniers étaient venus de Philadelphie, à ce que l'on suppose.

RAPIDE. — Le Duc de Feltré vient de gagner un pari extraordinaire. Il a parié qu'il se rendrait à Lyon avec son cheval trotteur attelé sur voiture légère avant le comte Philippe de Fœvul sur un véhicule. La distance était de 356 kilomètres ou 222 milles. Elle a été franchie en 60 heures et a été gagnée par le Duc de Feltré qui est entré dans la cour du Grand Hôtel à Lyon deux minutes avant le comte Philippe sur son véhicule. Le premier jour les deux lutteurs ont fait 80 kilomètres ou 50 milles, le second 104 kil., ou 65 milles et le dernier jour 172 kilomètres ou 107 milles.

Ni le cheval ni l'homme ne paraissent être fatigués, et le comte Philippe est tellement content qu'il fera la prochaine fois qu'il a offert de parier \$4,000 pour parcourir la même distance.

FAITS DIVERS. PERSONNEL. — M. John Foote, propriétaire de la Morning Chronicle, est parti hier soir pour l'Angleterre.

Le record de l'établissement est allé le second jour jusqu'à la gare de Lévis lui souhaitant bon voyage et prompt retour.

PARDON. — M. Marc Aurèle Plamondon, substitut du minist. de la Justice, est parti hier soir pour Ottawa. M. Plamondon est chargé de présenter au gouvernement une requête demandant l'élargissement d'Ans Toussaint, détenue au pénitencier de Kingston.

Il y a quelque 18 ans, cette femme alors âgée de 17 ans, fut convaincue de l'empoisonnement de son mari, et condamnée à mort.

La sentence fut commuée en un emprisonnement pour la vie.

Quoi avait été le mobile du crime ? L'amour de cette femme pour un autre homme que son époux, et le désir de l'épouser.

Une vieille femme du nom de Fortier fut fraudement compromise dans cette affaire.

Depuis son incarceration, Ans Toussaint a donné l'exemple d'une conduite organisée dernièrement dans le Texas. Elle avait un cheval et un chien, et elle se faisait servir par ses domestiques. Elle avait un grand nombre de membres du clergé.

BON MARCHÉ. — Le prix du bois de chauffage a diminué considérablement ; ainsi hier, une bonne corde de bois mélé, étable et mérisier, ne se vendait que seize centes.

ORDINATION. — Demain matin à la Cathédrale Mgr. l'Archevêque fera l'ordination épiscopale. Rév. Thos. G. Rouleau, diacre de l'archidiocèse, et long-

Il est certain que trois cents pêcheurs ont sur les glaces flottantes et aux dernières nouvelles ces malheureux étaient à cinq milles de la terre ferme. On redoute fort que la glace se brise avant que les pauvres gens puissent être sauvés.

Bay City, Michigan, 23. On a reçu ici la nouvelle qu'à 9 heures ce matin dans le lac un carré de glace de plusieurs milles d'étendue s'est détaché des bords de la baie de Saginaw à un certain endroit à l'est de l'embouchure de la Rivière. Sur ce carré de glace il y avait bien trois cents pêcheurs, et plusieurs attelages. Les malheureux sont bien pourvus de provisions, de bois et d'outils. La dernière fois qu'on les a vus, ils étaient entrés à plusieurs milles au nord est, lorsqu'un vent violent du sud est repoussa la glace vers le rivage de l'est.

Plus récent. — Une rumeur de Sehe-wang ce soir va à dire que cinquante hommes ont pu débarquer en cet endroit. D'autres rumeurs disent qu'environ deux cents se sont échappés. On sait que deux d'entre eux nommés H. J. Smith et John Pourrier, des Banks, se sont noyés. La glace est heureusement solide et mesure à peu près de douze à vingt pouces d'épaisseur.

Les trois cents pêcheurs s'étaient établis pour la saison d'hiver dans une soixantaine de huttes par eux construites sur la glace de la Baie de Saginaw.

LE DERNIER DES ANGES DU MARAIS. — L'histoire extraordinaire des Anges du Marais est familière aux lecteurs. Avant la guerre de sécession, quelques esclaves noirs échappés au fouet des planteurs avaient cherché un refuge dans les marais du comté de Robeson (Caroline du Nord), où, sous le commandement d'un mulâtre hardi et intelligent, nommé Henry Berry Lowery, ils défèrent pendant des années la poursuite de leurs anciens maîtres et devinrent le terreur des villages voisins, dans lesquels ils faisaient de fréquentes incursions pour se procurer des vivres. C'est à cette bande de noirs marrons qu'on a donné le nom d'anges des marais. Pendant la guerre civile, les membres de cette bande offrirent leurs services aux troupes fédérales, et

Grande Victoire.

LA MACHINE A COUDRE 'THE LITTLE WANZER.' A Remporté deux des plus grandes médailles à l'Exposition de Vienne, d'après un télégramme reçu le 19 août par la Cie. de S. M. Wanser & Cie.

WOODLEY & Cie, Agents Généraux, 26, rue St. Jean, Québec. P. N. - Achat Agents pour les Machines à Coudre Singer, Howe, Osborne, Raymond, Vandyke, etc., etc. On a besoin d'Agents, Québec, 27 août 1873.

Revue Financière et Commerciale. PAR LE DOMINION LINE. Dépêche spéciale à l'Estrenement envoyée par Oswald Frères, courtiers, rue St. François-Xavier. Montréal, 28 février 1874.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 26 p. m., 28 février 1874. Or 112 1/2. Exchange sterling 25. Greenbacks 89 à 90.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL 28 février 1874. Fines - Recettes 1,900 qrs; Extra Supérieur 6.25 à 6.50; Extra 6.15 à 6.25; Primo de Bonlangers 5.80 à 6.00; Extra de Primo 4.75 à 5.00; Superfine 5.40 à 5.50; Fine 4.75 à 4.90; Middlings 4.40; Recours 3.90 à 4.00. Vent - 50 Extra Supérieur 6.50; 50 de 6.45; 150 Extra 6.20; 100 de 6.15; 400 Forts 5.90; 100 de 5.85; 100 Extra du Printemps 5.05; 100 Supérieure 5.40; Farine d'Avoine 5.80 à 6.40.

MARCHE DE NEW-YORK. 27 février. Coton fermé languissant à 160 pour middling uplands. Fleur languissant et lourde et 10c plus bas; recettes 11,000 qrs; ventes 8,000 qrs, 5.05 à 5.06 pour superfine de l'état; 6.30 à 7.00 pour commune à la chaudière extra de l'état, et 6.20 à 6.75 pour commune à la chaudière extra de l'état et l'ouest. Fleur de Seigle tranquille et lourde, de 4.75 à 5.90. Blé languissant et nominellement bas; recettes 139,000 mts; ventes 24,000 mts, 1.47 à 1.49 pour No. 2 Chicago, et 1.50 pour No. 2 Milwaukee. Blé languissant et ferme; recettes 5,000 mts; ventes 5,000 mts, de 78 à 79c pour nouveau blé de l'ouest à l'est. Orge tranquille et lourde. Avoine ferme; recettes 8,000 minots; ventes 27,000 mts, de 61 à 61 1/2 pour minot de l'ouest, et 61 à 63c pour blanche de l'ouest. Lard lourd, à 15.75 pour nouveau menu. Saïndoux de 9 1/8 à 9 1/2 pour le steam, et 9c pour le kettle rendered. Beurre 35 à 50c pour l'état et Pensylvanie. Fromage 1 1/4 à 1 1/2c pour commune à la prime. Pétrole cru à 7 1/2 à 7 3/4; raffiné 15c.

Annances Nouvelles.

LE SIROP INDIEN

Dr. Clark Johnson pour le Sang

Gérait toutes les maladies suivantes: DYSPEPSIE, MALADIE DE CŒUR, MALADIE DES REINS, MALADIE DE FOIE, SYSTEME NERVEUX, SCROFULES, RHUMATISME, FIEVRES, HYDROPISE.

Le Sirop est un Purificateur du Sang, il nettoie les fonctions du foie et des reins et agit sur toutes les sécrétions du corps, il chasse du sang les éléments nuisibles et qui pourraient devenir mortels au les y laissant.

Groses Bouteilles \$1.00 Demi Bouteilles 50c Le Sirop Indien est en vente chez MM. J. E. Burke, Droguiste, rue la Fabrique, O. F. et Cie, Droguiste, Basse-Ville, J. B. Martel, rue du Fort, St. Roch, J. J. Voldon, Droguiste, rue St. Joseph, St. Roch, et chez JOSEPH O. LABBE, 12, rue St. Georges, Faubourg St. Jean, Seul Agent à Québec, Québec, 28 février 1874.

Avis aux Commissaires d'Écoles.

Le prix du Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des écoles est de six centimes la douzaine. Crédit est fait jusqu'au mois de mai pour le paiement de ce Manuel. Secrétaire Trésorier ou Demandé des Commissaires, Québec, 25 février 1874 - 011c.

Annances Nouvelles.

VICTORIA HALL, RUE STE. ANNE, HAUTE-VILLE, (ANCIENNE SALLE DE LECTURE.)

La Compagnie Française Sous la direction de M. MAUGARD.

JEUDI, 5 MARS 1874.

GRAND SPECTACLE CONCERT. LA FERME DE PRIMEROSE, Opéra Comique, en deux actes, paroles de MM. COMTES et DEBETRE, musique de PAUL HENRIOT.

CONCERT. Grande Fantaisie pour Violon Exécutée par M. LAVIGNEUR, accompagnement au piano par M. H. A. C. FUCHS.

Variations du célèbre Opéra Les Diamants de la Couronne Musique d'ACSE, chantées par MME. MAUGARD.

On commencera par UNE VICTOIRE D'ANNIBAL Comédie en un acte, par M. J. GUILMOR.

PRIX DES PLACES: Parterre... 50 cts. Galerie... 25 cts. On peut se procurer des billets à l'avance chez M. C. E. HOLLIVELL, chez M. A. Lavigne, marchand de musique, chez M. B. Morgan, marchand de musique, chez M. H. A. C. FUCHS, marchand de musique, et chez M. P. Lizotte, tabacaliste, rue St. Joseph, St. Roch.

Portes ouvertes à 7 heures. Lever du rideau à 8 heures. Québec, 28 février 1874.

VAISSEAU DEMANDE.

Des Soumissions seront reçues par ce Département, à Ottawa, jusqu'à MIDI de

Vendredi, le 27e jour de Mars prochain, pour la vente au Département, d'un

VAISSEAU A VOILE

de pas moins de 200 et pas plus de 300 tonneaux, et d'un âge ne dépassant pas cinq ans.

On devra déclarer dans les soumissions les dimensions, le tonnage, l'âge et l'état du vaisseau offert, s'il est classé ou non, la qualité du bois dont il est bâti, s'il est doublé en bois ou en cuivre, la condition de la carène, des agrès et des voiles, et si le vaisseau est prêt ou non à être livré au service immédiat. Le lieu où le vaisseau peut être vu, le temps où il pourra être livré, pas plus tard que le premier de Mai, aussi bien que le prix qu'on en demande doivent être spécifiés dans la soumission, ainsi que la quantité de charbon qu'il peut porter et ses qualités comme voilier.

WILLIAM SMITH, Département de la Marine et des Pêcheries. Ottawa, 24 février 1874. } 28 fév. - 31 fév.

Librairie OVIDE FRECHETTE,

23, COTE LAMONTAGNE. DERNIEREMENT REÇU.

Instructions sur le Saint Sacrifice de la Messe, suivie d'une Méthode pour visiter Notre Seigneur dans la Ste. Eucharistie, par le P. VAURET, S. J. - Traité de la communion ou conduite pour communier saintement. MGR. GAUME - Marie, Étoile de la Mer. 1 vol. L'eau bénite au XIX siècle, 1 vol. La vie n'est pas le vie, 1 vol. Le signe de la croix au XIX siècle, 1 vol. L'ABBÉ COULIN - L'année du plus fidèle, dédiée à la Vierge immaculée, 7 vols. R. P. GRUO, S. J. - Manuel des âmes intrépidées ou entretiens sur divers sujets de piété, nouvelle édition. Par le même - Morale tirée des explications de St. Augustin, 1 vol. et lettres du Rév. Père Faher en 2 vols., ouvrage nouveau. R. P. XAVIER PAILLOUX - La famille sanctifiée, 2 vols. St. Bonaventure. Légendes de Saint François d'Assis, 1 vol. Vie et œuvres de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque en 2 gros vols. R. P. MONSIEUR - Conférences de Notre Dame de Paris. L'ABBÉ HEBBET - Direction pour la conscience d'un jeune homme, 1 vol. P. PRIVOST - Œuvres de Saint Louis de Gonzague. E. CHABAUTZ - Concordance des prophètes modernes, 1 vol. E. P. BOUÏX - Lettres de St. Ignace de Loyola. L'ABBÉ HEBBARD - Les articles organiques, 1 vol. SAÏNTE FOI - Théologie à l'usage des gens du monde, 3 vols. ROBEY - Catéchisme, 6 vols. L'ABBÉ BOUQUETTE - La pitié et le monde, 1 vol. OUVRAGES CANADIENS. Mémoires sur le bien des Jéuites, l'Amnistie par M. Biel. Conférences dogmatiques sur le mariage chrétien par le S. P. Braun, S. J. Action de Marie dans la société. Le libéralisme par l'abbé R. Paquet. Chroniques par A. Bulca. Au 1er Mai prochain cette Librairie sera transférée rue St. Jean, Bâtisse de la Casse d'Économie, porte voisine de M. Lavigne, sur l'ancien de M. Maugard. Québec, 28 février 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de DAMASE MARCEAU, de St. Michel, Tanneur, individuellement, et comme associé dans la société de GENEST, LABROS & MARCEAU, de Ste. Julie de Somerset, Tanneurs, Faillit.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaire, St. Michel, le VENDREDI JOUR DE MARS 1874, à DEUX heures P. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic. OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 27 février 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de DAMASE MARCEAU, de St. Michel, Tanneur, individuellement, et comme associé dans la société de GENEST, LABROS & MARCEAU, de Ste. Julie de Somerset, Tanneurs, Faillit.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaire, St. Michel, le VENDREDI JOUR DE MARS 1874, à DEUX heures P. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic. OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 27 février 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de DAMASE MARCEAU, de St. Michel, Tanneur, individuellement, et comme associé dans la société de GENEST, LABROS & MARCEAU, de Ste. Julie de Somerset, Tanneurs, Faillit.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaire, St. Michel, le VENDREDI JOUR DE MARS 1874, à DEUX heures P. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic. OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 27 février 1874.

Annances Nouvelles.

Fleur en Sacs à Vendre.

2000 Sacs de Fleur du Haut-Canada. Mer N.ire (black sea) qualité supérieure. Adressez à JOS. DUBÉ, No. 23, rue St. Jean, Québec, 26 février 1874 - 1s

Commis Demandés.

On demande DEUX JEUNES GENS parlant l'anglais et le français, ayant deux années d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches. Adressez à F. W. VENNEN & Cie, Rue Cul-de-Sac, Basse-Ville, Québec, 25 février 1874.

ON DEMANDE

UN BON OUVRIER FEBBLANTIER. Adressez à ADOLPHE HUOT, Rue Cul-de-Sac, Basse-Ville, Québec, 25 février 1874 - 5f

Commis Demandés.

PLUSIEURS COMMIS, ayant servi depuis quelques années dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant l'anglais et le français. Adressez à J. A. E. CHAFFRON, Notaire, 35, rue St. Georges, Faubourg St. Jean, Québec, 16 février 1874 - 15j

TANNEUR DEMANDÉ.

UN TANNEUR muni de bonnes recommandations et sachant écrire, trouvera un emploi lucratif en s'adressant à JEAN TÊTE SAUCIER, Marchand à Ste. Flavie, 11 février 1874 - 1msq

ON DEMANDE

TROIS COMMIS d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches. Adressez à F. GUAY, No. 24, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec, 11 février 1874 - juo

Commis Demandé

On demande UN COMMIS d'expérience dans le commerce d'Épicerie et sachant les deux langues. Adressez à NORMAND CHOUINARD, Vieux Marché, Basse-Ville, Québec, 19 janvier 1874.

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de ONÉSIME POTVIN, Faillit.

Un deuxième bordereau de dividendes a été préparé et ouvert aux oppositions jusqu'au VENDREDI JOUR DE MARS prochain, après lequel jour les dividendes seront payés à la fois. J. ELZ. POULIOT, Syndic. Riv. du Loup (en bas) 26 février 1874.

Maison à Louer.

Une maison toute meublée, rue St. Louis, Possession immédiate. Adressez Boite No. 664, Bureau de Poste. Québec, 14 janvier 1874.

Chemins de Fer Intercolonial.

Les Commissaires chargés de la construction du Chemin de Fer Intercolonial, demandent par le présent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour le poids des rails et le terrassement sur un parcours d'environ 73 milles de la ligne, du chemin de Metapedia au pont qui traverse la rivière Metapedia, Section 19. Les soumissions devront être pour toute la distance. On peut se procurer les devis et des formulaires de soumission au bureau des commissaires à Ottawa. Des soumissions cachetées et adressées aux Commissaires seront reçues, le 24 Mars à Ottawa, jusqu'à midi, MARDI, le 4 Mars 1874. Les soumissions seront reçues, en même temps et au même lieu, pour 300 tonnes de fûts à chemin de fer, suivant l'échantillon que l'on peut voir au bureau. Les soumissions devront mentionner le prix par tonne de 2240 lbs, défrayé à la Rivière de Loup en quantités égales durant les mois de Mai, Juin et Juillet prochains. C. J. BRYDGES, ED. B. HANDLER, A. W. McLELAN, Commissaires. Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 10 février 1874. 14 février 1874 - 2fs

Gin DeKuyper.

Caisnes et Tonnes. Tonnes (art. Caisnes) de Blankerhym & Nollet. O. taves de Blankerhym & Nollet. Caisnes à vendre par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 21 février 1874.

RAISINS.

Demi-Quarts de Raisins à Pudding. Boîtes de Raisins Leger. Caisnes de Figue de Raisins. A vendre chez WHITEHEAD & TURNER, Québec, 25 février 1874.

Fruits en Canistres.

27 Caisnes de Fruits en Canistres, consistant en Raisins, Fêches, Groseilles, Tomates, 2 et 3 lbs. Huîtres, 1 et 2 lbs. 50 Caisnes de Bonards, 25 de Sardines, 1 et 4 tinnettes. A vendre par WHITEHEAD & TURNER, Québec, 25 février 1874.

NOS DIVISIONS POLITIQUES.

Revue de nos luttes depuis 1840; Résultats de ces Luttes, et nécessité de l'Union entre tous les Canadiens. PAR C. J. LAFRANCE. A vendre au Bureau de LEVENEMENT, PRIX, 10 CENTS. Québec, 12 février 1874.

DEMANDE.

On a besoin d'un BAR-KEEPER (Commissaire d'hôtel) de première classe, bien entendu dans la spécialité. Adressez à JOS. DUBÉ, No. 23, rue St. Jean, Québec, 26 février 1874 - 1s

Commis Demandés.

On demande DEUX JEUNES GENS parlant l'anglais et le français, ayant deux années d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches. Adressez à F. W. VENNEN & Cie, Rue Cul-de-Sac, Basse-Ville, Québec, 25 février 1874.

ON DEMANDE

UN BON OUVRIER FEBBLANTIER. Adressez à ADOLPHE HUOT, Rue Cul-de-Sac, Basse-Ville, Québec, 25 février 1874 - 5f

Commis Demandés.

PLUSIEURS COMMIS, ayant servi depuis quelques années dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant l'anglais et le français. Adressez à J. A. E. CHAFFRON, Notaire, 35, rue St. Georges, Faubourg St. Jean, Québec, 16 février 1874 - 15j

TANNEUR DEMANDÉ.

UN TANNEUR muni de bonnes recommandations et sachant écrire, trouvera un emploi lucratif en s'adressant à JEAN TÊTE SAUCIER, Marchand à Ste. Flavie, 11 février 1874 - 1msq

ON DEMANDE

TROIS COMMIS d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches. Adressez à F. GUAY, No. 24, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec, 11 février 1874 - juo

Commis Demandé

On demande UN COMMIS d'expérience dans le commerce d'Épicerie et sachant les deux langues. Adressez à NORMAND CHOUINARD, Vieux Marché, Basse-Ville, Québec, 19 janvier 1874.

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de ONÉSIME POTVIN, Faillit.

Un deuxième bordereau de dividendes a été préparé et ouvert aux oppositions jusqu'au VENDREDI JOUR DE MARS prochain, après lequel jour les dividendes seront payés à la fois. J. ELZ. POULIOT, Syndic. Riv. du Loup (en bas) 26 février 1874.

Maison à Louer.

Une maison toute meublée, rue St. Louis, Possession immédiate. Adressez Boite No. 664, Bureau de Poste. Québec, 14 janvier 1874.

Chemins de Fer Intercolonial.

Les Commissaires chargés de la construction du Chemin de Fer Intercolonial, demandent par le présent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour le poids des rails et le terrassement sur un parcours d'environ 73 milles de la ligne, du chemin de Metapedia au pont qui traverse la rivière Metapedia, Section 19. Les soumissions devront être pour toute la distance. On peut se procurer les devis et des formulaires de soumission au bureau des commissaires à Ottawa. Des soumissions cachetées et adressées aux Commissaires seront reçues, le 24 Mars à Ottawa, jusqu'à midi, MARDI, le 4 Mars 1874. Les soumissions seront reçues, en même temps et au même lieu, pour 300 tonnes de fûts à chemin de fer, suivant l'échantillon que l'on peut voir au bureau. Les soumissions devront mentionner le prix par tonne de 2240 lbs, défrayé à la Rivière de Loup en quantités égales durant les mois de Mai, Juin et Juillet prochains. C. J. BRYDGES, ED. B. HANDLER, A. W. McLELAN, Commissaires. Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 10 février 1874. 14 février 1874 - 2fs

Gin DeKuyper.

Caisnes et Tonnes. Tonnes (art. Caisnes) de Blankerhym & Nollet. O. taves de Blankerhym & Nollet. Caisnes à vendre par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 21 février 1874.

RAISINS.

Demi-Quarts de Raisins à Pudding. Boîtes de Raisins Leger. Caisnes de Figue de Raisins. A vendre chez WHITEHEAD & TURNER, Québec, 25 février 1874.

Fruits en Canistres.

27 Caisnes de Fruits en Canistres, consistant en Raisins, Fêches, Groseilles, Tomates, 2 et 3 lbs. Huîtres, 1 et 2 lbs. 50 Caisnes de Bonards, 25 de Sardines, 1 et 4 tinnettes. A vendre par WHITEHEAD & TURNER, Québec, 25 février 1874.

NOS DIVISIONS POLITIQUES.

Revue de nos luttes depuis 1840; Résultats de ces Luttes, et nécessité de l'Union entre tous les Canadiens. PAR C. J. LAFRANCE. A vendre au Bureau de LEVENEMENT, PRIX, 10 CENTS. Québec, 12 février 1874.

MAISON A LOUER GARNIE.

POSSESSION A DEMANDE. 19, RUE ST. GEORGES, Haute-Ville. Québec, 27 février 1874.

A VENDRE.

MOULIN A FARINE, MOULIN A SOIE, UNE TERRE DE 21 ARPENTS ET AUTRES BÂTIMENTS, situés dans la paroisse St. Ferdinand d'Halifax, à environ un mille de l'église. Bonnes conditions. Adressez à ERIC MARCHEAND, Monier, Ste. Croix, comté de Lotbinière, 26 février 1874 - 3mp

Maison de lère classe à Louer.

Porte voisine de la Banque d'Économie, Haute-Ville, maintenant occupée par M. N. Burnatou, tabacaliste. Maison à 3 étages; magnifiques dépendances au arrière; hangar en pierre, à 3 étages, à l'épreuve du feu; étables, hangars à voitures, etc., etc.; magnifique site attaché à la maison. Adressez à F. K. GARANT, Libraire, No. 27, rue la Fabrique, Québec, 26 février 1874.

A VENDRE.

Une Maison de première classe, avec Écurie, Hangar, Bâtime, Jardin Magnifique d'arbres fruitiers, le tout situé sur le chemin de Beauport, et appartenant à MADAME ÉDOUARD LORTIE. Adressez à G. LABRE, N. P., Rue de l'Église, St. Roch, Québec, 19 février 1874 - im3fs

A LOUER.

LE COLONEL GUGY est maintenant prêt à louer CINQ M. IONS, dont l'une est l'ancienne résidence de la famille De Salaberry, sur le domaine de Beauport et le terrain que chaque locataire désirera soit à l'arpent, 2 arpents jusqu'à 5 arpents. Adressez à C. RICHÉ TETU, Marchand, Québec, 7 février 1874 - 3m

A LOUER.

La moitié de ce Magnifique Hangar, No. 25, rue St. Pierre, cette moitié est égale à 75 pieds de profondeur sur 40 pieds de largeur. Ce hangar est à l'épreuve du feu et est prêt à recevoir des marchandises et des marchandises de toutes sortes et peut être adapté à toutes les branches de commerce. Adressez à C. RICHÉ TETU, Marchand, Québec, 7 février 1874 - 3m

TERRES A VENDRE.

Deux QUINZE ARPENS, deux Terres situées au St. Basile, de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur. L'autre au Cap-Saint d'un arpent et demi de front sur vingt-sept de profondeur, tous deux appartenant à la succession de feu Augustin Morissette. Les terres sont vendues au comptant. Pour plus amples informations s'adresser à J. B. MOUSSETTE, Marchand, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 29 janvier 1874 - imp

Maison à Louer.

Une maison toute meublée, rue St. Louis, Possession immédiate. Adressez Boite No. 664, Bureau de Poste. Québec, 14 janvier 1874.

Chemins de Fer Intercolonial.

Les Commissaires chargés de la construction du Chemin de Fer Intercolonial, demandent par le présent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour le poids des rails et le terrassement sur un parcours d'environ 73 milles de la ligne, du chemin de Metapedia au pont qui traverse la rivière Metapedia, Section 19. Les soumissions devront être pour toute la distance. On peut se procurer les devis et des formulaires de soumission au bureau des commissaires à Ottawa. Des soumissions cachetées et adressées aux Commissaires seront reçues, le 24 Mars à Ottawa, jusqu'à midi, MARDI, le 4 Mars 1874. Les soumissions seront reçues, en même temps et au même lieu, pour 300 tonnes de fûts à chemin de fer, suivant l'échantillon que l'on peut voir au bureau. Les soumissions devront mentionner le prix par tonne de 2240 lbs, défrayé à la Rivière de Loup en quantités égales durant les mois de Mai, Juin et Juillet prochains. C. J. BRYDGES, ED. B. HANDLER, A. W. McLELAN, Commissaires. Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 10 février 1874. 14 février 1874 - 2fs

Gin DeKuyper.

Caisnes et Tonnes. Tonnes (art. Caisnes) de Blankerhym & Nollet. O. taves de Blankerhym & Nollet. Caisnes à vendre par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 21 février 1874.

RAISINS.

Demi-Quarts de Raisins à Pudding. Boîtes de Raisins Leger. Caisnes de Figue de Raisins. A vendre chez WHITEHEAD & TURNER, Québec, 25 février 1874.

Fruits en Canistres.

27 Caisnes de Fruits en Canistres, consistant en Raisins, Fêches, Groseilles, Tomates, 2 et 3 lbs. Huîtres, 1 et 2 lbs. 50 Caisnes de Bonards, 25 de Sardines, 1 et 4 tinnettes. A vendre par WHITEHEAD & TURNER, Québec, 25 février 1874.

NOS DIVISIONS POLITIQUES.

Revue de nos luttes depuis 1840; Résultats de ces Luttes, et nécessité de l'Union entre tous les Canadiens. PAR C. J. LAFRANCE. A vendre au Bureau de LEVENEMENT, PRIX, 10 CENTS. Québec, 12 février 1874.

IMMENSE REDUCTION!!!

'GRANDE VENTE SANS RESERVE

DE VAISSELLE, LAMPES et HUILE DE CHARBON.

Das le but de réduire le grand stock varié que nous avons maintenant en mains, nous avons décidé d'offrir un encouragement aux acheteurs. Tout notre stock est marqué de 10 à 20 par cent au-dessous des prix ordinaires.

VERRERIE.

Ornées, Verres à Vin, Verres, Goblets, Services de Table, etc., etc. PORCELAINE VAISSELLE EN PIERRE. (UNIÉS ET DÉCORÉS)

Services à 10 personnes, à Dîner, Services à 12 et à 15 personnes, à Toilette, etc. Services pour les Enfants et Articles de Fantaisie en grande variété.

Une charge de la meilleure HUILE DE CHARBON RAFFINÉE, détaillée à PRIX RÉDUIT.

C. PEVERLEY & CIE.,

32, RUE ST. JEAN. Québec, 19 février 1874 - 16j

NOUVELLE SOCIÉTÉ

FORMÉE A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE.

No. 53, Rue St. Joseph, ST. ROCH, No. 53, Rue St. Joseph, ST. ROCH.

Brunet & Laurent

Successieurs de MONTMINY & BRUNET ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et à leur public qu'ils ont acheté le fonds de commerce de Montminy & Brunet à des conditions avantageuses, ils peuvent en conséquence vendre à meilleur marché que par le passé, et ils espèrent que la confiance dont jouissait l'ancienne maison vis-à-vis du public leur sera continuée.

Nous commencerons à offrir cette semaine. 150 Pièces de Tweeds nouveaux pour le printemps. 200 Pièces de Coton Horrocks. 50 Pièces de Coton à Drap. 1 Balle de Coton Jaune. 1 Caisse de Corset pour Dames et Enfants. 500 Douzaines de Mouchoirs en Toile pour Dames et Messieurs d'une magnifique valeur.

